

MEDAILLES D'HONNEUR REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Avant de poursuivre cette cérémonie, j'invite Isabelle Véronique et Catherine à nous rejoindre sur la scène.

Une des clefs de la longévité des élus, c'est à n'en pas douter la patience dont font preuve les conjoints, face aux absences et responsabilités dues à la fonction de leur moitié.

C'est un moment exceptionnel qui nous réunit en cette soirée du 30 septembre, puisque nous avons le privilège Anne-Marie et moi-même, ainsi que les membres du conseil municipal, (dont certains sont à leur côté depuis 2008).....

de mettre à l'honneur trois de nos collègues et de retracer leur parcours : notre maire Jean-Claude GROUT et deux adjoints Pascal LEGOIS et Ronald SAHUT, pour leur présence depuis de très nombreuses années au sein de notre conseil municipal :

Échelon OR 35 ans pour Jean-Claude (bien qu'il soit dans sa 39ème année d'élu) et échelon argent 20 ans pour Pascal et Ronald.

Ces médailles qui seront remises au cours de cette cérémonie, récompensent leur conscience professionnelle, le temps passé sans compter, pour l'évolution, l'aménagement et l'embellissement de notre village.

C'est pour nous collègues, pour vous employés et pour vous tous, un exemple de dévouement au sein de notre commune et de l'agglomération de Dieppe Maritime.

Et pour cela nous les remercions très sincèrement !

Je rappellerai que cette médaille créée en 1945, s'appelait à l'origine *Médaille d'honneur départementale et communale*. Initialement prévue avec 1 seul échelon, elle passera par plusieurs échelons et deviendra en juillet 1987, la *médaille d'honneur régionale, départementale et communale*, décernée par le ministère de l'intérieur sur proposition et arrêté du préfet du département de résidence.

Dans son poème « J'entends, j'entends », Louis Aragon disait « j'aurais tant aimé cependant, gagner pour vous, pour moi perdant, avoir été peut-être utile ».

et bien nous pouvons vous assurer que lorsque les élus que nous sommes, nous nous engageons dans la vie communale, nous ignorons tout de ce qu'il va se passer et nous ne rêvons pas, contrairement à Louis Aragon.

C'est en œuvrant pour nos concitoyens, avec beaucoup d'abnégation et surtout d'humilité, en étudiant les dossiers parfois complexes, en intervenant dans différents domaines, auprès des administrations ou tout autre organisme, que nous comprenons l'importance de notre rôle.

Nous travaillons au sein d'une équipe soudée, ce qui nous a permis de mieux appréhender notre rôle, d'enrichir nos connaissances, de prendre des décisions difficiles et de nous investir pleinement, toujours dans un seul but : servir l'intérêt des Rouxmesnilais et des Rouxmesnilaises.

Ronald. Tu as emménagé dans un logement Sodineuf à la Résidence des Vertes Salines en décembre 1999 dont vous en êtes propriétaires aujourd'hui. L'énorme tempête du 26 décembre 1999 surnommée « LOTHAR » qui a traversé le nord de la France ne t'a pas dissuadé malgré tout, de t'installer dans notre commune, avec ton épouse Isabelle et tes deux enfants Julien et Cécile. Gautier naîtra en octobre 2001.

Quelle ne fut pas ta surprise quelques mois plus tard, de voir toquer à ta porte Corentin ANSQUER en personne, pour t'embarquer dans l'aventure municipale. A ce moment là tu n'avais pas imaginé accéder aux fonctions que tu occupes aujourd'hui...

Ton premier mandat d'élu a débuté en mars 2001 en tant que conseiller municipal. Poste renouvelé en 2008, cette fois dans l'équipe de Jean-Claude GROUT. Puis très investi dans ton rôle d'élu, en 2014 pour ton troisième mandat, tu as été nommé adjoint au maire, en charge de la « sécurité des bâtiments communaux ». Depuis 2020, après ta réélection pour un quatrième mandat, tu occupes toujours les mêmes fonctions avec encore plus de responsabilités.

A côté de ta fonction d'élu, Ronald, tu exerces la profession de « Technicien Qualité Sécurité Environnement », depuis 37 ans et demi à la Société Desjardins sur la zone industrielle de Rouxmesnil-Bouteilles.

Pascal. Tu as fait construire à la Résidence Les Beaux Sites à Rouxmesnil le haut, où tu t'es installé en février 1998 avec ton épouse Véronique et tes deux enfants Thomas et Emeline.

Sollicité par Corentin ANSQUER pour rejoindre sa future équipe, tu as été élu en mars 2001 en tant que conseiller municipal. Réélu en Mars 2008, cette fois-ci en tant que maire adjoint sous la mandature de Jean-Claude GROUT.

Tu es en charge de plusieurs commissions : animation - associations communales et représentant dans différents syndicats extérieurs - poste que tu occupes toujours suite à tes réélections en 2014 et 2020.

Il faut noter également que ton rôle ne se limite pas uniquement à tes propres commissions, puisque ton interaction rayonne dans les commissions voisines ce qui confère à notre équipe une bonne entente et une bonne dynamique de travail.

Durant ces années de mandats, il faut savoir s'adapter aux aléas de la fonction et être disponible à tout moment.

**A ce propos, un fait marquant que tu nous as confié :
C'est le jour où tu as remplacé au pied levé Jean-Claude, souffrant, pour une célébration de mariage. Il t'a fallu réorganiser ton astreinte, troquer ton costume de jardinier, pour revêtir ton écharpe de maire adjoint, tout ceci dans un laps de temps très court. Une prouesse... !!**

Après avoir été salarié de la SNCF pendant 37 années au poste de « technicien de maintenance en signalisation ferroviaire », tu es en retraite depuis bientôt 2 ans, ce qui te permet de te consacrer activement aux destinées de notre commune.

Ainsi, tu rejoins le club des retraités, qui ne voient pas le temps s'écouler.....

Jean-Claude

Je t'ai rencontré pour la première fois en 1982. Avec une équipe d'amis, nous avons été à l'origine de la création du Club de Tennis et avons travaillé ensemble pour la bonne marche de cette structure. Puis tu as décidé de jeter non pas « l'éponge » mais « la balle », pour embrasser une carrière d'élu municipal et pour t'y consacrer totalement.

Après avoir été conseiller de 1983 à 2001 et adjoint de 2001 à 2008, c'est donc depuis cette date que tu œuvres aux destinées de notre commune, en tant que Maire.

Prendre la suite de Corentin ANSQUER n'était peut-être pas chose facile. C'est pourquoi, tu as eu beaucoup de mal à te décider. Mais un peu poussé par tes colistiers qui te voyaient très bien en tête de leur liste « NOUVEL ELAN », tu as cédé et tu t'es enfin décidé à accepter leur proposition.

Depuis cette date, soutenu et aidé par les membres de ton équipe, tu as su faire face aux exigences, aux difficultés et à la rigueur budgétaire qu'implique ta fonction.

A ce sujet, tu auras toujours été très regardant aux dépenses communales, voir très pointilleux !!

Il nous a été rapporté, que lors de manifestations dont tu avais la charge en tant qu'adjoint, il était de tes attributions d'organiser le verre de l'amitié avec tes collègues. Lors de ces achats, il leur était fréquent de s'apercevoir à la caisse, que plusieurs articles avaient été remis en rayon par tes soins et cela dans un souci d'économie, ce qui est toujours ton trait de caractère !

Tu as dû t'adapter à tes nouvelles responsabilités, tout en préservant ta vie personnelle, pour être suffisamment disponible pour tes enfants et petits enfants.

A tel point, qu'il te soit parfois arrivé de transformer ton bureau en garderie, passant de ta casquette d'élu, à celle de papy.

Il faut noter que parallèlement à cette fonction, tu as été professeur dans plusieurs établissements d'enseignement technique. Tu as fini ta carrière en 2011 au Lycée Bernard Palissy à Maromme, lycée où tu avais effectué tes premières armes. Depuis le 1er Septembre 2011, date où tu as fait valoir tes droits à la retraite, tu t'es consacré pleinement à ton mandat d'élu municipal.

Durant ces 14 dernières années, entouré de tes équipes successives, tu auras eu à gérer la construction de la nouvelle école « La Salicorne », le nouveau foyer municipal « la Sall’Inn », la réhabilitation de l’ancienne Mairie/école en logements locatifs, puis la création de l’espace « des Saulniers » et dans la continuité, en projet, l’aménagement du centre bourg qui devrait intervenir pour la fin de ce mandat. Croisons les doigts !!!!

A tous nos médaillés et nos retraités mis à l’honneur ce soir, nous adressons nos plus sincères félicitations !!!

Pour finir, je prendrai exemple sur toi, Jean-Claude qui nous a habitués à terminer tes discours par une citation.

Celle-ci est de Jacques Chardonne (écrivain) :

« Aucune entreprise ne prospère sans l’impulsion d’un homme qui a pour vocation de la conduire »

A